

Matière : Univers social Niveau : 1^{re} secondaire

Enseignants : Maryse Mc Dermott, Laurier Champagne, Jean-François Gougoux, Natalie Bertrand, Valérie Gratton, Mathieu Rochon, Anthony Kareh, Inga Ojod, Sarah Louise Evans et Mario Durante

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)		
Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances.		
Étape 1	Étape 2	Étape 3
<u>Histoire :</u> - Les notions de base (les périodes historiques, vocabulaire, cartographie, etc.) - La sédentarisation - L'émergence d'une civilisation - O.I	<u>Géographie :</u> - Les notions de base (atlas, cartographie, vocabulaire, etc.) - Territoire protégé : Parc naturel - Territoire région : Tourisme (Des changements peuvent subvenir selon les projets et les sorties. Ces deux chapitres peuvent se faire soit à l'étape 2 ou soit à l'étape 3 selon l'enseignant(e).) <u>Histoire :</u> - La démocratie - La Romanisation - O.I	<u>Géographie :</u> - Territoire urbain : Métropole - Territoire urbain : Risque naturel (Des changements peuvent subvenir selon les projets et les sorties. Ces deux chapitres peuvent se faire soit à l'étape 2 ou soit à l'étape 3 selon l'enseignant(e).) <u>Histoire :</u> - La christianisation de l'Occident - L'essor urbain et commercial - O.I
* Planification faite en fonction du cadre de référence de la progression des apprentissages du MÉLS.		

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
Cahiers d'exercices : <i>Histoire à la carte</i>, Éditions CEC Cartes et O.I Cartes et croquis Cahier O.I Cahier d'exercices : <i>Complètement Géo</i>, Éditions Chenelière (ou <i>Géo à la carte</i>, Éditions CEC) Cahier de cartographie Exercices supplémentaires mazonceec et i+ interactif Notes de cours	Prise de notes et/ou annotation du cahier d'exercices Lectures Activités en équipe ou individuelles Projets Discussions en grand groupe Utilisation des TIC (Diaporama, TBI, Internet) Utilisation des activités dans mazonceec et i+ interactif (Rallyes, quiz révision) Exercices sur les opérations intellectuelles (O.I)

Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
Des devoirs et des leçons sont donnés sur une base hebdomadaire selon l'enseignant.	Récupération : Selon l'horaire de l'enseignant. PPCS : Projets d'évaluation critériée individuel ou collectif selon le programme de la SÉBIQ (PEI).

Histoire et éducation à la citoyenneté, 1^{re} secondaire

Compétences développées par l'élève

Interroger les réalités sociales dans une perspective historique	L'élève acquiert des connaissances au sujet des réalités sociales suivantes : le renouvellement de la vision de l'homme (Humanisme), l'expansion européenne dans le monde, la révolution américaine ou française, l'industrialisation, l'expansion du monde industriel (l'Impérialisme), la reconnaissance des libertés et des droits civils. L'élève développe également des techniques (interpréter et réaliser une ligne du temps, interpréter un document iconographique, une carte) utilisées en histoire et éducation à la citoyenneté. L'élève est amené à : examiner des réalités sociales du présent et du passé, situer dans le temps et dans l'espace, établir des faits, caractériser une réalité historique, établir des comparaisons déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences, déterminer des éléments de continuité et des changements, mettre en relation des faits, établir des liens de causalité. L'élève est amené à fournir une explication mettant en évidence des transformations sociales, politiques, économiques, culturelles et territoriales survenues dans le passé.
Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique	
Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire	

Le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin pour cette matière disciplinaire.

Géographie, 1^{re} secondaire

Compétences développées par l'élève

Lire l'organisation d'un territoire	L'élève acquiert des connaissances au sujet de territoires choisis parmi les suivants : Territoire urbain, territoire région, territoire agricole et territoire autochtone. L'élève développe également différentes techniques (réaliser des croquis géographiques ou des cartes schématiques, interpréter des cartes,) utilisées en géographie. L'élève est amené à situer un territoire, établir des faits, caractériser un territoire, déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences, mettre en relation des faits, établir des liens de causalité. L'élève est amené à expliquer l'organisation territoriale et à établir la dynamique d'un enjeu.
Interpréter un enjeu territorial	
Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	

Le programme de géographie comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin pour cette matière disciplinaire.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (%) Du au		2 ^e étape (%) Du au		3 ^e étape (%) Du au		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Situation d'apprentissage et d'évaluation, travaux et projets. Questions sur les connaissances. Questions permettant de mesurer le développement des compétences. Évaluation commune	OUI Seulement en histoire	Situation d'apprentissage et d'évaluation, travaux et projets. Questions sur les connaissances. Questions permettant de mesurer le développement des compétences. Évaluation commune	OUI En histoire et en géographie	Situation d'apprentissage et d'évaluation, travaux et projets. Questions sur les connaissances. Questions permettant de mesurer le développement des compétences. Évaluation commune	NON	OUI En histoire et en géo Examen final histoire obligatoire

Cette planification comporte :

- Les critères d'évaluation ciblés;
- Les outils d'évaluation et de consignation utilisés;
- Une évaluation commune par étape dans chaque discipline permettra l'arrimage entre les cycles;
- Les modalités de communication privilégiées autres que le bulletin (article 19 de la loi sur l'instruction publique);
- La nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières;
- La ou les compétences non-disciplinaires choisies sont l'objet de deux communications: 1^{re} étape et 3^e étape.

Voir l'*annexe I* pour connaître la discipline visée.